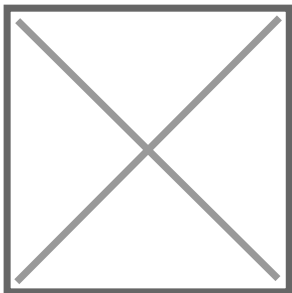


APPEL D'OFFRE

Entretien du marquage et de la signalisation des aires de stationnement des avions, des voies de circulation et de la piste de l'AITL



Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Portée : |
Avis n° : AAN00-2425-FP-PRAL-T-0/34/01
Date de parution : 11/12/2024 | Date de clôture : 13/12/2024

| Domaine d'activité : Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

DESCRIPTION

PROJET DE TRAVAUX : Entretien du marquage et de la signalisation des aires de stationnement des avions, des voies de circulation et de la piste de l'AITL

MAÎTRE D'OUVRAGE : Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice fiscal 2024-2025, le présent Avis d'Appel d'Offres Allégé est émis par l'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN).

L'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux d'entretien du marquage et de la signalisation des aires de stationnement des avions, des voies de circulation et de la piste de l'Aéroport International Toussaint Louverture (AITL).**

Les soumissionnaires éligibles et qui ont au moins trois (3) années d'expérience dans l'exécution des travaux de marquage et de signalisation de chaussées, peuvent prendre connaissance et/ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres Allégé au prix de **Sept mille cinq cent et 00/100 Gourdes (7,500.00 Gourdes)** payable par chèque de direction, à partir du **10 Décembre 2024** à l'adresse suivante durant les jours ouvrés :

Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Aéroport International Toussaint Louverture (AITL)

Blvd Toussaint Louverture, BP 1792

Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le **23 décembre 2024 à dix heure (10h00 AM)**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure limite fixée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute question relative au présent appel d'offres allégé devra être soumise par écrit à l'attention du Directeur Général de l'AAN à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Tous les soumissionnaires sont invités à prendre part à une visite des lieux programmée à l'adresse mentionnée ci-dessus, **le 13 décembre 2024 à dix heure (10h00 AM)**.

L'original et les copies de tous les documents constituant les offres seront cachetés et scellés dans deux (2) enveloppes séparées. Les deux enveloppes seront mises sous une autre enveloppe cachetée.

Les enveloppes intérieures et l'enveloppe extérieure devront :

1. indiquer le nom et l'adresse du soumissionnaire ;
2. être adressées au Maître d'Ouvrage ; et
3. indiquer le titre et le numéro du lot de l'appel d'offres allégé faisant l'objet de l'offre, ainsi que la mention « **NE PAS OUVRIR AVANT LE 23 décembre 2024, À dix heure trente (10h30AM)** ».

Yves Ducarmel **FRANCOIS, Ing**
Directeur Général
Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)